



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 5480

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante			
N° de rapport 23/160509/03			
Concerne : contrôle dans le cadre d'une vente □ contrôle périodique □ Type d'habitation : □ maison □ appartement □ autres : □ de la contrôle périodique □ contrôle périodiqu			
Demandeur: CelTibleen - SekANG			
Personne sur place: M. D. BAW code EAN de l'installation :			
Adresse de la visite: Les peuve le ces, 11-4820 AYWALL			
Date de visite : 0.7/25/1/2 Date d'émission : 0.9/25/1/2 Références client :			
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271 276 bis et dérogations 271 bis 278			
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :			
Tension d'utilisation : ✓ Protection générale du branchement : A □3N400 V □3x230V □2x230V ▼ 1N400V Nombre de tableaux : ✓ nombre de circuits terminaux : ✓			
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :			
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		X	uorog.
Etat du matériel électrique installé	X		
Mesures de protection contre les contacts directs		X	
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombé	dispositifs		*1
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	X		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de l continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	a Y		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	V		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			X
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : ΜΩ	X		
Résistance de dispersion de la prise de terre : 1.9.9Ω		X	-
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipeme Manquements / Notes :			
& Absence de bLAN elochi que de l'insTalleton			
* la Voluer homique de la Terre est beaucon			
* Reporter les estores Vaca la puels de Terres).			
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.			
Conclusion: L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans te délai prescrit par la réglementation en vigueur. L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité 2 au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente. Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier. Nom et visa de l'inspecteur: Nom et visa du demandeur pour réception:			
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.			
Pour SOCOTEC BELCIUM ASBL,	Nom et visa du demandeur pour réception :		
CUFFARO www.certigreen.be			
	Tél. 0471/580.708		